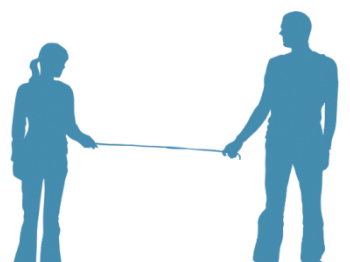


ANNEXE 1

CATALOGUE DES SERVICES

- **Bande Passante Entreprise**





● BANDE PASSANTE ENTREPRISE ●

▶▶ Définition de l'Offre

L'ensemble des caractéristiques du service de Bande Passante Entreprise est décrit dans les Spécifications Techniques d'Accès aux Services (STAS), annexées au contrat de service.

▶▶ FAS et Redevances mensuelles

Les Frais d'Accès au Service sont forfaitaires à 360 € HT.

Bande passante	VPN IP ou VPN Ethernet		Transit IP **
	Livraison Pop Concessionnaire*	Livraison TH2/GS Longline	
Service	Redevance en €HT par mois	Redevance en €HT par mois	Redevance en €HT par mois
2 Mbps	80	90	100
4 Mbps	160	180	200
6 Mbps	240	270	300
10 Mbps	360	410	460
20 Mbps	430	540	600
40 Mbps	510	680	800
100 Mbps	600	950	1200
200 Mbps	650	1150	1450
300 Mbps	700	1300	1600
500 Mbps	800	1400	1800
1 Gbps	1000	1900	2400

(*) Option tronçonné de collecte POP DSP – POP Usager en DSP

(**) La souscription du Transit IP donne lieu à l'attribution de 1 adresse IPv4 par lien unitaire. Les Frais de mise à disposition d'une adresse supplémentaire sont de 50 €HT, dans la limite de 3 adresses supplémentaires. La fourniture d'adresses IP supplémentaires fera l'objet d'un devis.

(**) Le Coût de réalisation HT de l'Accès au Réseau sera établi à partir d'un devis du Délégué, établi à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

▶▶ Adresse IPv4

La souscription du service IP Transit donne lieu à l'attribution de 1 adresse IPv4 par lien unitaire. Les frais de mise à disposition d'une adresse supplémentaire sont de 50 €HT, dans la limite de 3 adresses supplémentaires.

La fourniture d'adresse IP supplémentaires fera l'objet d'un devis.

▶▶ Option Garantie de sécurisation

Double adduction	10% de remise du prix catalogue sur la bande passante de sécurisation
	Frais d'accès au service sur devis

**►► Frais d'Accès au Réseau (FAR)**

Longueur de l'accès au réseau	FAR	
	Engagement < 3 ans	Engagement > ou = à 3 ans
THD Zone **	0 €	0 €
Bâtiment connecté au réseau DSP	1 000 €HT	Offert
Site non connecté ***	Sur devis *	50% du coût HT de réalisation de l'Accès au Réseau*** avec un minimum de 1 500 € HT

(*) Etabli à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

(**) Le Délégué tient à jour une liste des ZA raccordées, c'est-à-dire une ZA dans laquelle il dispose d'une chambre en entrée de zone.

(***) Le Coût de réalisation HT de l'Accès au Réseau sera établi à partir d'un devis du Délégué, établi à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

►► Frais d'Adduction (FAD)

Frais d'Adduction	Sur devis*
-------------------	------------

(*) Etabli à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

►► Services Divers

Service	PRIX en € HT
Les frais de résiliation	50
Déplacement d'un technicien	80 + 80/heure
Modification de service	50

Les services complémentaires, équipements, installations et demandes d'interventions peuvent faire l'objet de facturations complémentaires.